

faire rendre justice lorsqu'il y a lieu, d'exterminer de grandes choses et de se perfectionner dans sa branche. De plus, c'est par la fréquentation que l'on vient à se connaître; c'est par la fréquentation que l'on parvient à s'entendre; c'est par la fréquentation enfin que l'on vient à se transmettre ses idées, et à en voir le bon ou le mauvais côté. Nous aurions beaucoup désiré nous étendre davantage sur ce sujet, mais l'espace et le temps nous manquent. Dans un prochain numéro, nous publierons la Constitution de la Société, à laquelle nous souhaitons toute la prospérité possible, et dont voici le prospectus qui donne une idée juste de l'utilité de cette association :

PROSPECTUS.

SOCIÉTÉ MERCANTILE D'ECONOMIE.

BUREAU DE DIRECTION :

- A. MOUSSEAU, Président.
A. L. LACROIX, Vice-Président.
J. B. E. DORION, Secrétaire.
A. ROY, Trésorier.
CHAS. BOURDON, B. GIROUX.
L. BEAUCHAMP, P. Z. MAGNAN.
J. R. SINCENNES, J. R. GIROUX.

La société a pour but d'encourager les commis-marchands canadiens à économiser leurs salaires, à placer favorablement leurs épargnes et à faire tous leurs efforts pour répandre les connaissances mercantiles parmi la classe de jeunes gens engagés dans le commerce.

Pour atteindre ce but, les associés s'obligent à faire des versements égaux et mensuels de £1 chaque pendant trois années consécutives de sorte que le nombre de parts qui est limité à cent formera alors un capital de £3,600. La société fera profiter les versements à mesure qu'ils entreront et ce autant que possible d'ici à cinq ans, temps pour lequel la société est formée et il sera décidé alors si elle continuera ses travaux soit en fondant un établissement quelconque ou en toute autre manière.

Depuis que la vapeur et le fil électrique ont franchi les distances qui séparent les villes des campagnes, les bourgs des villages, il n'est plus permis d'après les idées du libéralisme de travailler pour une localité, pour une ville exclusivement, et pour cette raison la société admettra des actionnaires de toutes les parties du Canada pourvu qu'ils aient les qualités requises par la troisième clause de sa constitution.

L'utilité d'une telle société ne peut être mise en doute si on l'envisage d'abord sous un point de vue matériel. Premièrement, elle ne peut qu'être profitable aux associés en ce qu'elle leur fait épargner une somme qu'ils auraient peut-être dépensée à peu de chose; secondement, si on calcule les intérêts que l'industrie canadienne a à payer en proportion de ses profits, on se convaincra facilement et plus que jamais de cette vérité que dans quatre-vingt-dix cas sur cent, pour faire de l'argent il faut en avoir. Troisièmement, cette société en peu d'années leur sera une protection efficace pour s'établir; protection qu'ils chercheront peut-être en vain ailleurs dans des temps comme ceux-ci où le commerce est si précaire.

Sous un point de vue intellectuel pourra-t-on soutenir que la classe mercantile n'a pas besoin d'instruction? Disputera-t-on le besoin, l'utilité, la nécessité et l'urgence de l'éducation? Non, certes non!

Si de là on passe à un plus haut point de vue; au point de vue national, elle ne peut que resserrer ce lien d'union, qu'il est si désirable de voir régner entre des confrères; cette noble émulation, ces idées d'entreprises et de progrès qui vont toujours grandissant parmi la jeune classe mercantile, favoriser et répandre les connaissances nécessaires pour former des hommes pratiques capables de prendre part aux affaires et de lutter avec leurs compétiteurs.

Avec des avantages semblables à ceux-ci s'en trouvera-t-il qui resteront en arrière? Que tous ceux qui le peuvent y prennent part. Qu'ils se persuadent bien de ces vérités "qu'en épargnant on apprend à concevoir l'importance d'économiser, qu'en économisant on prend le goût du travail, qu'en travaillant on s'acquiert une aisance honorable et que ce n'est qu'à cette condition de travailler, de travailler toujours, que l'on est sobre, honnête, rangé dans ses affaires, vrai patriote et bon citoyen."

Le premier versement mensuel se fera le 1er octobre prochain :

Pour toute autre information sur l'établissement, etc, s'adresser (si c'est par la poste, affranchir) au secrétaire ou au président.

J. B. E. DORION, Secrétaire.

Montréal, 22 sept. 1847.

L'AVENIR.

Nous avons reçu hier le "Prospectus du second Volume de l'Avenir, Journal Publié dans les Intérêts de la Jeunesse." Comme ce Prospectus est bien long et que nous n'avons guère d'espace dans notre feuille, nous nous bornerons à en donner l'extrait suivant :

"Pour notre part, nous nous efforcrons toujours, par nos extraits et par nos écrits, de fournir à nos lecteurs une lecture saine et instructive. Nous leur offrirons tour à tour de la littérature, résumant l'intérêt à la morale; des extraits d'écrits sur l'éducation, sur le commerce, sur l'industrie, sur les sciences et sur les arts. Nous éviterons dans nos écrits et dans nos discussions toutes les personnalités qui dépendent trop souvent des journaux et le font tomber dans le mépris; nous aurons toujours présent à la pensée ce précepte salutaire "qui veut être respecté des hommes doit les respecter." Ne nous permettant point de dire des personnalités, nous ne permettrons point non plus que nos correspondants s'en disent les uns les autres. Nous admettrons dans nos colonies une sage critique des hommes et des choses, mais jamais une critique injurieuse, envieuse ou jalouse.

"Nous ne serons point étrangers à la politique générale ou locale. Mais tout en tenant nos lecteurs au courant des discussions intéressantes et en y prenant part quelques fois, nous nous abstiendrons d'entrer dans toutes ces querelles qui ne font que semer la zizanie et la discorde parmi les hommes d'un même parti et devant travailler dans un même but.

"L'Avenir paraîtra tous les samedis dans l'après-midi, sur une feuille de quatre pages de la grandeur du présent

prospectus, sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens.

"Le prix d'abonnement est de dix cholins par année payables par semestre d'avance. On ne s'abonne pas pour moins de six mois.

"Le journal sera rédigé par un comité de collaborateurs. Les communications etc., doivent être adressées au directeur de la société, affranchies et munies d'une signature responsable."

Le Comité des Collaborateurs fait un appel pressant à la Jeunesse Canadienne pour l'engager à patroniser l'Avenir. C'est un journal pour la jeunesse, on s'attend alors qu'il sera soutenu par la jeunesse; mais non seulement par les souscriptions, mais encore par les productions littéraires.

"Aidez, dit le Prospectus, aidez à la Société de l'Avenir, vous tous jeunes écrivains Canadiens, en lui envoyant vos écrits et vos essais, fruit de vos études et de votre persévérance dans le travail; tout en vous perfectionnant dans l'art d'écrire et dans vos études, vous vous créez une belle renommée qui ne nuit jamais dans n'importe quelle profession l'on suit; vous répandez au milieu de vos confrères un esprit d'émulation, dont vous profiterez les premiers en cherchant à occuper le premier rang des écrivains de votre âge; vous aurez le mérite d'instruire ceux qui le sont moins que vous; et vous forcez les ennemis de notre langue, de nos droits et de nos institutions, à reconnaître que, s'ils ont été souvent terrassés par les athlètes politiques du jour, ils le seront plus souvent encore par ceux qui les remplaceront."

Nous le répétons avec les Directeurs de l'Avenir, "vous tous jeunes gens, aidez à la Société de l'Avenir!" Souvenez-vous que vos destinées sont entre vos mains; souvenez-vous que vous pouvez les faire belles et grandes, mais aussi que vous pouvez les faire les plus malheureuses possibles; souvenez-vous que l'avenir vous appartient, qu'il doit être ce que vous voudrez bien le faire, et que si vous négligez le moindre du monde de répondre à l'appel que vous fait une Société de Jeunes Gens zélés et studieux, vos enfants un jour auraient droit de vous reprocher leurs malheurs! Trop longtemps la jeunesse canadienne est demeurée sans centre d'action, nous dirions même quasi sans énergie. Aujourd'hui c'est bien autre chose; on met à sa disposition le puissant levier de la Presse; malheur à elle si elle se ferme les yeux, se bouche les oreilles, et demeure inactive. Car nous le répétons; ses destinées sont à elle. Son avenir est entre ses mains; elle peut le faire ce qu'elle veut. Quelle choisisse entre les deux partis qui s'offrent à elle; si elle agit, elle existe; si elle n'agit pas, elle cesse d'exister. Ainsi l'action, pour elle, c'est la vie, l'inaction c'est la mort! Peut-elle donc balancer?

Comme notre correspondance particulière de Québec ne nous est parvenue que bien tard hier, il nous est absolument impossible de la publier dans la feuille de ce jour. Nous nous contentons pour aujourd'hui d'en extraire les nouvelles destinées évidemment à paraître dans cette feuille, demandant pour le reste du délai jusqu'à mardi :

"Les affaires à Québec languissent par l'effet de la gêne monétaire qui est générale. Il a circulé jusqu'à ces derniers jours des bruits vagues de faillites qui paraissent avoir porté atteinte au crédit de quelques maisons, jusques là très-solides.

"Dimanche matin, on a retiré de l'eau, au Palais, le cadavre d'un enfant paraissant âgé de cinq à six mois; il avait une profonde incision au poignet gauche. On suppose qu'il s'est ainsi blessé en tombant sur les pierres du haut d'un quai d'où une main incurvée l'aurait précipité. L'auteur de cet attentat n'a pas été découvert.

"Un ouvrier du faubourg St. Roch battit si cruellement sa femme, un soir de la semaine dernière, qu'il la laissa dans la rue pour morte. Des personnes accourues trop tard au secours de cette malheureuse lui firent donner des soins qui ne la sauveront pas de la mort, puisque les médecins en désespèrent. Cet acte de brutalité révoltante est dû à l'ivresse habituelle de celui qui n'a pas craint de s'en déshonorer. C'est au milieu d'une société où de pareils résultats de l'ivrognerie ne sont pas rares, que le chef d'un grand-jury se donne le trouble de dire dans son adresse que "pas un crime n'est venu à la connaissance du grand-jury, REJETANT BEAUCOUP DE DISCRÉDIT SUR LES ALBERGES AUTORISÉES." C'est un M. James Reynar qui a dit cela pour notre bonne ville. Ces mots dans une adresse étaient inutiles; ils ne signifient absolument rien en morale. On ne condamne pas les auberges à raison des crimes qui auraient pu s'y commettre, on ne les approuverait pas non plus pour tous les bons exemples qu'il serait possible d'y donner; mais on blâme la vente des liqueurs fortes à discrétion, parce qu'elles sont la source féconde des malheurs et des crimes, peu importe qu'ils aient ou n'aient pas les auberges même pour théâtres.

"Le temps a été brumeux depuis hier et continue de l'être; il est aussi pluvieux, mais doux."

Nous extrayons les renseignements suivants du Morning Chronicle qui lui-même les a empruntés avec beaucoup d'autres au Courier and Enquirer. Nous donnons d'abord les distances d'après la méthode de Mercator, et dans un second tableau nous les donnons d'après la méthode de Mercator mise en usage avec le système des grands cercles; on peut voir par là quelle différence il y a entre la longueur des routes suivies par les vaisseaux et la longueur de celles où l'on se sert autant que possible du système des grands cercles.

- I. Distance de la Batterie de New-York à Southampton, Angleterre: 3158 milles.
2. Distance de Boston à Liverpool: 3263 milles.
3. Distance de la Batterie de New-York au Cobourg Dock, Liverpool: 3054 milles.
4. Distance de la Batterie de New-York à Cherbourg: 3128 milles.

- II. 1. Distance de la Batterie de New-York à Southampton, Angleterre: 3057 milles.
2. Distance de Boston à Liverpool, en passant par Halifax: 2849 milles.
3. Distance de la Batterie de New-York au Cobourg Dock, Liverpool: 3023 milles.
4. Distance de la Batterie de New-York à Cherbourg: 3059 milles.

Par le système des grands cercles, la différence entre la longueur des routes est la suivante :

- 1. 3158-3057=101 milles.
2. 3263-2849=414 milles.
3. 3084-3023=61 milles.
4. 3128-3059=69 milles.

D'où l'on voit que la route suivie par les vaisseaux est la plus longue, surtout de Boston à Liverpool, ce qui s'explique facilement, lorsque l'on remarque qu'il se rencontre des langues de terre, des îles, etc.; et que les courants doivent être comptés pour quelque chose.

Nous accusons réception du "Rapport spécial sur les mesures qui ont été adoptées pour l'établissement d'une Ecole Normale, par le surintendant des écoles du Haut-Canada." Ce rapport est accompagné de deux autres documents; nous offrons pour le tout nos remerciements à qui de droit. Le premier rapport est un pamphlet de 96 pages qui sort des presses de MM. Lovell et Gibson, et qui comme toujours est des plus soignés sous le rapport typographique. Nous en ferons des extraits en temps et lieu, et nous contentons cette fois de donner le tableau qui suit :

TABLEAU STATISTIQUE

DES ECOLES ELEMENTAIRES DANS LE HAUT-CANADA.

Table with 2 columns: Category and Value. Rows include: Population en 1845 (506,055), Population en 1842 (632,570), Population entre l'âge de 5 et 16 ans en 1842 (141,143), etc.

FAITS DE TOUTES SORTES.

Nous pouvons aujourd'hui annoncer en toute confiance que Mgr. Prince est considéré en convalescence. S. G. a pu hier se rendre à l'Evêché pour y rencontrer plusieurs membres du clergé qui s'y étaient réunis à l'occasion de sa fête.

—On nous apprend que M. Paquin est actuellement hors de danger.

—Le Morning Chronicle nous apprend que samedi (le 30 octobre) il est arrivé à la Grosse-Isle un vaisseau le Lord Ashburton qui a été 48 jours en mer et qui avait à son bord au delà de 500 passagers. Il est mort durant la traversée plus de 100 passagers, et les autres sont dans un état bien pitoyable; ils ont été amenés mardi aux abris à Montréal.

—Le service des malles entre Montréal et Québec et vice versa se fait depuis quelques jours bien irrégulièrement; cela est dû à la brume épaisse qui empêche de rien voir. Le public ressent ce retard d'autant plus vivement que peut-être jamais le transport des malles ne s'est effectué d'une manière plus rapide et plus régulière que cette année.

—On dit que l'on se propose de fermer la Chambre de Lecture de la Rue St. Joseph, parce que celle de la grande Rue St. Jacques est suffisante, et que la première est peu patronisée.

—Le Herald a payé ses £250 à M. C. B. A. Gagy.

—Les citoyens de Bytown, d'après le Packet, demandent l'établissement dans leur ville d'un corps d'hommes de police. Les grands Jurés et le Conseil de Ville sont du même avis que les autres citoyens.

—Sir Richard Armstrong, aux dernières dates, était attendu à Bytown.

—Le Reporter de Fredericton, du 26, dit que la contestation entre le Canada et le N. Brunswick relativement aux frontières est sur le point d'avoir une heureuse issue. Il est bien temps!

—Nous répondrons au correspondant des Melanges Religieux, que, si on nous avait mis dans la position de le faire, nous aurions parlé des deux discours donnés par M. Aubin sur le télégraphe électrique. Journal de Québec.

—Le 25 octobre, il y a eu à Buffalo une course à pied, dans laquelle cinq Sauvages et un Américain ont pris part. La distance à parcourir était de dix milles; elle a été parcourue en 58 minutes 17 secondes par un des Sauvages du nom de Simon, suivi de près par un autre Sauvage appelé Canada, qui n'en était éloigné que d'une douzaine de pieds.

—Dans l'avant dernière semaine d'octobre il est arrivé à N. Y. deux élèves de la Propagande; ce sont, dit le Freeman's Journal, le Rev. P. Madden, pour le diocèse de Kingston, et M. James Wilcox, qui a reçu les ordres moindres, pour celui de Philadelphie.

—A Stony Hill, N. J. dit le même journal, on vient de bénir une nouvelle Eglise Catholique destinée aux Allemands.

—Les Sœurs des Ecoles viennent d'obtenir à Baltimore le couvent et l'Eglise de St. Jacques occupés précédemment par les PP. Rédemptoristes qui ont un autre local.

—Les journaux des E.-U. nous apprennent que le télégraphe électrique entre Montréal et Troy sera en activité le premier de décembre. Toutes les parts sont prises.

—Le Philadelphia (steamer français) a maintenant 25 jours de mer; le Washington et le Calcutia en ont 17; le New-York 12 et le Britannia 1.

—A Albany, l'on va construire une magnifique Cathédrale. Les Prêtres Catholiques ont fait un appel aux fidèles confiés à leurs soins, et déjà \$18,000, ont été recueillies; on croit que la contribution des Catholiques se monterait à \$25,000, à part des sommes que les protestants donnent tous les jours. Dans trois ans l'édifice sera terminé. Ces détails sont empruntés à une correspondance du Freeman's Journal.

—Mgr. Timon a eu, selon le même journal, une entrée des plus brillantes à Buffalo; l'accueil a été cordial et le présage de bons résultats.

Recettes.—L'Organe du Peuple de Donaldsonville (Ascension) du 9 octobre, dit: "D'après le rapport de beaucoup d'habitants, la récolte de sucre ne sera pas aussi abondante cette année qu'on avait lieu de l'espérer. Le coup de vent, que nous avons essuyé dans cette paroisse le 22 du mois dernier ayant couché beaucoup de cannes est la cause de cette diminution. Mais, en revanche, ou nous assure que la qualité du sucre sera excellente." Orléans.

BULLETIN COMMERCIAL.

Buffalo, 2 novembre 1847. La fleur est à \$5 50 \$5 56 et se vend en petites quantités. Le blé est en demande, et celui de l'Ohio se vend jusqu'à \$1 18.

New-York, 2 novembre 1847. La fleur est à \$6 50 et \$6 62 1/2; elle se vend comme à Buffalo en petites quantités.—Le blé d'inde a monté jusqu'à \$0 78; la demande bonne.

Montréal, 2 novembre 1847. La fleur est à 28c et 28c 6d; le blé à 5c 9d par 60 lbs; en sorte qu'il n'y a pas eu de changements depuis quelques jours.

Lundi, le blé se vendait à Toronto de 4c à 4c 1/2 et à New-York 7c 3d, offrant une différence de trois cholins. La différence entre le prix du blé à Montréal et celui du blé à New-York était de 1c 3/4; en sorte que c'est New-York qui paie le plus cher! Nous extrayons ces faits du Journal de Ste. Catherine.

PARTS DE BANQUE. Les Parts de la banque de Montréal commencent depuis quelques jours à se vendre un peu moins qu'à 13 par 100 de prime. Celles de la Banque de la Cité continuent à s'offrir à 2 par 100 d'escompte.

NAISSANCES.

Le 2 du courant, la Dame de M. Stanislas Drapeau, Typographe, a mis au monde un fils. En cette ville, le 3 du courant, la Dame de Léon Globensky, écrivain, a mis au monde une fille.

DECES.

A Nepean, le 24 octobre, John Bell, Ecr.; à 54 ans. A Québec, le 30 octobre, M. McRay, capitaine de l'An-taris. En cette ville, le 1 courant, Dame Sarah Bohle, veuve de M. Rd. Salter, à 56 ans. A Thorold, H. C. Charles Koefler, Ecr., M. D., à 23 ans. En cette ville, le 3 courant, M. W. S. Bendall, à 47 ans.